

La nouvelle économie bio



Témoignages et expériences

Pourquoi ce recueil ?	4
Changement d'échelle : kesako ?	5

Démarches d'organisation sur un territoire

Quand producteurs et consommateurs s'organisent	7
Pour une économie socialement riche	8
Nourrir l'économie locale	9
Faire société autour de l'alimentation	10
Un approvisionnement local, durable et solidaire ?	11
Coopérer dans l'intérêt collectif	12
Une organisation naissante	13
Le bien fondé d'une approche territoriale	14
Agriculture et ressources communes	15

Démarches d'organisation et de concertation par filières de production

Biodiversité, saisonnalité et qualités	17
CohéFLor Bio	18
Gérer la diversité	20
Filières viandes biologiques	21
Porc Bio Coeur de France	24
Filières laitières	26
Grandes cultures	27

Actions et recherches	28
Le mot de la fin	30



Définir ce que l'Économie Bio apporte à ses acteurs - producteurs, consommateurs, citoyens, territoires - est une question essentielle si l'on souhaite développer de façon pérenne l'agriculture biologique.

Nous sommes constamment confrontés au discours dominant de la « compétitivité prix ». C'est pourquoi les producteurs biologiques français souhaitent montrer comment ils « font économie », comment et pourquoi la bio doit être une partie intégrante de la transition écologique et sociale du modèle agro-alimentaire.

Le « changement d'échelle » de l'agriculture biologique ne peut pas être abordé par la seule logique de la compétitivité des filières : la course à une taille critique, l'hyper-spécialisation, l'intégration des producteurs... Non seulement ces démarches basées sur la pression négligent les aspects environnementaux et sociaux, mais elles aboutissent à des systèmes de production totalement déséquilibrés.

On pourrait aussi s'interroger sur la compétitivité de ces filières agro-alimentaires. Elles sont souvent dépendantes du financement public des investissements industriels, sans compter les soutiens de la PAC. Mais avec quelle légitimité et quels bénéfices pour la société ?

La filière biologique a su innover et proposer de nouvelles pistes. Nos modèles d'organisations sont riches de liens aux autres, et respectent l'environnement. **Ils redonnent aux fermes un rôle majeur au sein d'un territoire.** Celles-ci créent et entretiennent le bien public à long terme (qualité des sols, de l'air et de l'eau) et l'identité culturelle (paysage, réseaux sociaux, lien entre producteurs et consommateurs...).

Ce recueil témoigne des initiatives qui donnent corps à un projet de transition vers une nouvelle gouvernance agro-alimentaire. Ce projet répond aux enjeux de société d'aujourd'hui et de demain : l'alimentation, la cohésion entre les espaces urbains et les campagnes, l'emploi sur les territoires, la reconquête d'un environnement sain et de terres fertiles...

Et ce projet, nous voulons le partager, le soumettre à vos avis, car il nous concerne tous.

Stéphanie Pageot,

Secrétaire Nationale de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB)



Illustrer la « nouvelle économie bio »

Ce recueil rassemble des expériences et témoignages d'hommes et de femmes qui, chaque jour, donnent vie à la « nouvelle économie bio ». Une économie au service de l'agriculture biologique et de son projet de société.

Une nouvelle économie bio ?

Dans cette économie, producteurs et acteurs des territoires ou des filières imaginent et construisent des modes d'organisation innovants.

Ces initiatives, quelle que soit leur échelle, mettent la cohésion sociale au cœur de leur action économique. Elles privilégient la sincérité dans les relations entre les parties prenantes. Elles œuvrent pour la santé des Hommes, et la préservation de l'environnement.

Certains font le choix d'agir à l'échelle de leur territoire. Pour faciliter l'accès à une alimentation biologique et de qualité au plus grand nombre, les synergies jouent un rôle important. Que cela soit avec des associations d'insertion économique, ou encore en lien avec les collectivités territoriales.

D'autres initiatives, portées par des organisations collectives de producteurs bio, se développent au niveau

national. Ces démarches sont basées sur des **logiques de concertation et de coopération**, plutôt que de compétition. Au travers de **partenariats transparents et durables**, elles cherchent à valoriser les performances plurielles de la bio.

Les projets sont variés et nombreux. C'est une des raisons pour lesquelles la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) leur a consacré une recherche-action. L'objectif est d'établir un modèle capable de rendre compte de la richesse de ces initiatives et de leurs interactions.

Ce modèle permet également de réfléchir à l'évolution de ces démarches. Comment évolueront-elles dans un contexte de tensions plus fortes sur les marchés bio ?

Comment consolider cette nouvelle économie pour qu'elle puisse accompagner le changement d'échelle du secteur biologique ?



Ils participent à la conduite de la recherche-action

Pour en savoir plus, visitez le blog : <http://nouvelleconomiebio.blogspot.fr/>



L'hypothèse de la « conventionnalisation »

La bio connaît aujourd'hui un véritable « changement d'échelle ». Avec quels risques ?

La littérature en sociologie parle de « **changement d'échelle** » pour décrire les mutations que connaissent des initiatives comme le commerce équitable ou l'agriculture biologique. Leur expansion au-delà d'un public militant est à la fois souhaitée et redoutée, dès lors qu'elle implique de travailler avec de nouveaux acteurs comme les grandes surfaces ou les multinationales de l'agro-alimentaire.

« La conventionnalisation signifie que l'on perd quelque chose de l'alternative de départ, que les pratiques se dégradent », nous explique Ronan Le Velly, sociologue de l'économie à l'UMR Innovation de Montpellier SupAgro. « L'enjeu est alors de comprendre les mécanismes sources de changement d'échelle et ceux qui génèrent la conventionnalisation, en distinguant bien les deux sous peine de penser que le premier engendre automatiquement la seconde. »

Par exemple, la certification est un mécanisme qui permet de développer les échanges. Mais, le risque est que derrière une certification unique se trouvent des pratiques inégalement exigeantes. « Il faut que les plus engagés fassent savoir leur différence, sous peine de ne pas résister à la concurrence », souligne R. Le Velly. C'est ainsi que les porteurs de la marque Bio Cohérence communiquent sur leur vision ambitieuse de l'agriculture biologique.

Il est également fréquent que le changement d'échelle s'accompagne

de mécanismes de délégation. En France, le développement du commerce équitable ne s'est pas fait dans le cadre du modèle d'Artisans du Monde, où les tâches d'importation et de vente sont assurées en interne. Il s'est développé au sein de Max Havelaar, avec des importateurs, transformateurs et distributeurs tiers qui assurent les activités commerciales. Perdre la main n'est toutefois pas anodin : on voit ainsi entre ces acteurs des pressions sur les prix peu compatibles avec l'esprit du commerce équitable.

De la même façon, pour les collectivités locales et les agriculteurs désireux de développer la bio en restauration collective, il n'est pas évident de savoir s'il convient de faire soi-même ou de déléguer (à des sociétés de restauration collective, des distributeurs...). « Les observations que nous avons menées pendant le projet Liproco sont intéressantes » relate R. Le Velly. « Elles montrent que si la délégation n'est pas sans risque, elle peut aussi inclure des dispositifs comme des comités de suivi, qui accroissent la transparence et le dialogue entre les parties prenantes ».

Pour conclure, le chercheur invite les organisations à réfléchir aux questions suivantes : « Comment penser la place des valeurs dans l'action ? Celles-ci étant déterminantes. Quel type de dispositif est-il pertinent d'adopter ? Je crois aux valeurs mises en acte et surtout mises en dispositif, c'est-à-dire dans des modalités d'organisation de la production et des échanges. »



Quand producteurs et consommateurs s'organisent



La création d'un nouveau type de distribution

« Agro Bio Conso » : ce nom vous dit quelque chose ? Cette association de consommateurs coordonne un réseau de groupements d'achats de produits bio, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Une initiative qui ne demande qu'à être dupliquée.

Du lien, des échanges

Les consommateurs qui regroupent leurs commandes s'organisent au niveau d'un village, d'un quartier, ou encore d'un comité d'entreprise.

Une fois par quinzaine, les livraisons sont réalisées dans un espace mis à disposition gratuitement par un membre. C'est bien sûr un temps d'échange très apprécié et un bon moyen de créer du lien entre les adhérents.

De l'emploi, de la diversité

Sur la ferme du Rondeau qui travaille avec Agro Bio Conso depuis ses débuts, ce mode de commercialisation a lancé une nouvelle dynamique et a permis de créer 4 emplois en diversifiant les productions.



AgroBioconso est une fédération de groupes autonomes de consommateurs de produits biologiques. Créée en 2004, elle repose sur le bénévolat.

Elle met à disposition gratuitement sa démarche (concept et site internet), pour que les producteurs qui le souhaitent puissent reproduire cette expérience ailleurs en France.

<http://www.agrobiocoonso.org>

Démarches d'organisation sur un territoire

Organiser l'achat de produits bio de manière locale, collective et sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur

- Faciliter l'accès aux produits biologiques
- Créer du lien
- Sensibiliser les consommateurs aux relations entre l'alimentation, la santé et l'environnement

Des paniers qui riment avec solidarité

Depuis quelques années, la commercialisation de proximité connaît un nouvel essor. L'émergence de systèmes collectifs est structurante et créatrice de cohésion sociale sur les territoires.



Le système des AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) connaît un franc succès en France et dans le monde. Ces collectifs sont essentiellement portés par les consommateurs.

Dans ce système de commercialisation, les consommateurs s'engagent à acheter les productions d'un ou plusieurs agriculteurs. Ils payent même par avance. Ils peuvent ainsi consommer des produits frais et de saison, tout en soutenant directement un producteur local. Ainsi, ils renouent avec les réalités de la production.

Les producteurs organisent quant à eux des systèmes collectifs locaux. Cette expérience est d'autant plus riche que le développement des circuits courts est très structurant pour la production. Il nécessite de la planification, des échanges entre producteurs, et permet des prix équitables pour le consommateur tout en étant rémunérateur pour le producteur.

Val Bio Centre, Norabio et Bio Loire Océan ont tenté l'expérience.

Ces organisations économiques de producteurs ont mis en place un système d'abonnement à des paniers de fruits et légumes bio.

Paniers bio et insertion

Les Paniers bio du Val de Loire (Val Bio Centre), dans leur sillage les Paniers Bio Solidaires et les BiocABas ont co-construit leur projet avec des structures d'insertion. Celles-ci assurent l'aspect logistique : elles réalisent la mise en paniers des produits et leur livraison, voire la gestion des abonnements. Ce choix n'est pas anodin au quotidien. Il implique une nouvelle gouvernance et redéfinit le modèle économique de la structure.

Paniers bio et action sociale

Dans le Nord Pas-de-Calais, on trouve l'opération « BiocABas accessibles » : des paniers à prix réduits, associés à des cours de cuisine, et proposés dans des maisons de quartier. Cette initiative a permis aux acteurs impliqués (la coopérative Norabio, le Gabnor, le Conseil Général et la ville de Lille) d'ouvrir le débat sur les causes des inégalités alimentaires.



La formule « paniers » est un laboratoire d'innovations économiques, partenariales et sociales.

À voir ou à revoir :

BiocABas : <http://www.youtube.com/watch?v=U0YbPVprvh0>

Val Bio Centre : <http://www.youtube.com/watch?v=CvxRF3PnLSQ&feature=plcp>

L'exemple de la « Blackberry Meadows farm »

La Blackberry Meadows farm est une ferme communautaire américaine. Là-bas, deux familles et de nombreux volontaires expérimentent ce qui, selon eux, pourrait être la base d'un nouveau système alimentaire.



La Blackberry Meadows farm se situe à 25 minutes de Pittsburgh, dans l'état de Pennsylvanie (USA).

Certifiée en agriculture biologique depuis 1992, elle compte 8 hectares de cultures sur un total de 32. Entre autres, elle a mis en place un atelier de transformation (pour conserver et valoriser l'ensemble de la production végétale), et un atelier volailles.

Deux familles et de nombreux volontaires de tous horizons travaillent sur la ferme. Ils ont créé une « communauté soutien de l'agriculture » (CSA), équivalent anglo-saxon des AMAP. Les membres de la CSA achètent ce que l'on pourrait qualifier « d'actions » de la récolte. La ferme leur fournit des produits alimentaires locaux - légumes, œufs, viande..., ainsi que des semences pour leurs jardins.

Les membres de la communauté sont très actifs. Avec les encouragements des fermiers, quelques-uns deviennent même producteurs... pour une partie de leur consommation.

Les relations sont riches et les membres de cette ferme sont bien plus que de simples consommateurs ou producteurs.

« Nous sommes la solution »

Greg Boulos, l'un des initiateurs de la démarche s'interroge : « Comment allons-nous reconstruire à grande échelle le système alimentaire local aux États-Unis ? ».

Selon lui, cela passera par la multiplication d'initiatives comme la leur. Et il compte sur les réseaux, Internet et le bouche à oreille pour en accélérer la diffusion.

Propos issus du séminaire de la recherche-action du 20 mars 2012, organisée par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB)



Visiter le site de la ferme : <http://blackberrymeadows.wordpress.com/>

L'exemple de « Manger Bio Ici et Maintenant »

En 2 ans, cette jeune association a parcouru un long chemin et initié un réseau national d'organisations économiques de producteurs bio dédiées à la restauration collective. Son objectif : professionnaliser les pratiques pour structurer la filière.

La demande de produits biologiques en Restauration Hors Domicile (RHD) a considérablement augmenté ces 5 dernières années.

L'association Manger Bio Ici et Maintenant (MBIM) a été créée dans le but d'aider les organisations économiques de producteurs bio à faire face à cet accroissement.

Comment ? En mettant en commun une stratégie et des moyens pour professionnaliser les pratiques des organisations économiques de producteurs bio qui en sont membres.

L'enjeu est double : répondre aussi bien aux exigences de la restauration hors domicile (RHD) qu'aux besoins de structuration des filières.

Pour ce faire, MBIM accompagne le changement d'échelle de manière collective et concertée :

- sur le plan quantitatif, les organisations travaillent sur des outils plus performants pour gérer davantage de volumes,
- sur le plan qualitatif, elles cherchent à repenser leurs manières de faire. Cela passe par différents leviers : évoluer ses pratiques, nouer de nouveaux partenariats, adapter le rôle des salariés, élargir la base des acteurs qui vont porter le projet, tout en gardant un lien fort avec la production. Ces organisations sont avant tout des outils de producteurs.

« Aujourd'hui le défi est de proposer des produits de qualité à un secteur de masse. Nous devons rendre accessibles les produits bio au plus grand nombre, sans pour autant compresser les prix d'achat aux producteurs » explique Eric Grunewald, coordinateur de l'association.

« Nous devons réinventer un nouveau type de relations économiques » renchérit la présidente, Véronique Ducombs. « Elles doivent être fondées non pas sur le profit immédiat, mais sur une gestion partagée des ressources alimentaires au niveau des territoires. Nous l'avons inscrit dans notre charte. Il s'agit de « faire société » autour de l'alimentation ».

MBIM :

Création en 2010 par des organisations économiques de producteurs bio dédiées à la restauration collective. 11 structures adhérentes en 2012 et plus de 3 M€ de CA

MBIM

36 rue Pierre Curie 26000 Valence
04 27 68 94 33 / 06 80 40 72 33
www.mbim.fr



C'est possible en bio!

L'association Manger Bio Champagne-Ardenne (MBCA) a été créée en 2008 pour répondre aux besoins des collectivités territoriales et des producteurs. Il fallait organiser l'approvisionnement de la restauration collective en produits biologiques locaux.

Des retombées positives concrètes

Près d'une quinzaine d'emplois ont été créés (ou consolidés) grâce au projet. Cela a également permis à plusieurs fermes de mettre en place des ateliers de transformation et de diversifier leurs débouchés. Près d'une dizaine d'acteurs de la transformation se sont engagés dans une certification bio.

« Ces résultats montrent l'effet de levier que peut avoir ce type d'initiative sur un territoire » conclut Elsa Aure, responsable de l'association.

Un projet à long terme

Au-delà des services rendus aux producteurs et aux collectivités, MBCA s'est créée avec l'ambition de relocaliser l'alimentation et l'agriculture. En d'autres termes : repenser en profondeur les relations entre acteurs économiques et institutionnels sur le territoire.

L'objectif est de développer un système alimentaire qui soit local, durable et solidaire. Pour cela, l'alimentation doit sortir du champ purement marchand.



En quelques années, l'association est devenue un référent en région.

MBCA :

15 producteurs
90% des produits livrés sont de Champagne-Ardenne
50 établissements partenaires
200 000 repas
50 000 convives touchés
L'association est membre du réseau Manger Bio Ici et Maintenant (MBIM)



MBCA

03 26 64 90 22
mbca@biochampagneardenne.org
http://www.mangerbiochampagneardenne.org

À gauche : Rencontre à la ferme entre acteurs de la restauration collective et producteurs biologiques. Au programme : visite de l'exploitation, découverte des produits bio et locaux et de leurs processus de transformation.



La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

Pour « faire société » autour de l'alimentation et de l'agriculture, la SCIC offre de nombreuses possibilités. Si le statut ne constitue pas le projet, il représente un outil intéressant pour rassembler des acteurs autour d'un objectif commun.

Hugues Sibille, président de l'Avise (association d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement) présente la SCIC. « C'est une nouvelle forme d'entreprise commerciale, mais d'intérêt collectif. Elle repose sur le multi-sociétariat des parties prenantes. Pour la première fois, des logiques d'intérêt qui peuvent être parfois contradictoires (celles des usagers, celles des salariés, ou de la communauté locale...), se retrouvent dans la gouvernance même de l'entreprise ».

En ce sens, la SCIC invente une entreprise territoriale nouvelle. « Elle permet à des acteurs différents de faire converger leurs logiques pour développer le territoire : produire des énergies renouvelables, favoriser la mobilité, organiser des circuits courts, structurer une filière... ». Dans le même temps, comme l'explique Hugues Sibille « la possible présence des collectivités locales jusqu'à 20 % du capital fait de la SCIC une plate-forme potentielle de partenariats public-privé ».

Propos extraits de « Contexte et genèse de la création des sociétés coopératives d'intérêt collectif », Hugues Sibille, RECMA- N° 324.

Pour en savoir plus : <http://www.les-scic.coop>

Témoignages et expériences sur : <http://www.repasbio.org>

La SCIC, créée par la loi 2001-624 du 17 juillet 2001, est une entreprise coopérative qui :

- Permet d'associer salariés, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers... Tout type de bénéficiaires et de personnes intéressées à titres divers ;
- Produit des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales ;
- Respecte les règles coopératives ;
- A un statut de société commerciale SA ou SARL et, en tant que telle, fonctionne comme toute entreprise soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation ;
- S'inscrit dans une logique de développement local et durable, est ancrée dans un territoire, et favorise l'action de proximité et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi ;
- Présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti notamment par sa vocation d'organisme à but non lucratif.



Fermes Bio d'Ile-de-France

Afin de structurer l'offre en production biologique sur un territoire donné, la création d'une organisation économique de producteurs bio apporte des solutions concrètes. Zoom sur l'Ile-de-France.

Afin de structurer l'offre de production biologique francilienne, 25 agriculteurs du Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France (GAB IdF) se sont rassemblés au sein d'une organisation économique de producteurs bio.

Cette structure associative est un outil économique et collectif géré par les producteurs.

Les objectifs affichés :

- Commercialiser les productions biologiques du territoire à un juste prix, tout en favorisant la structuration de filières fondées sur l'équité et la solidarité entre paysans quelle que soit la taille de leur ferme ;
- Développer des partenariats de long terme avec les collectivités ou les chaînes de distribution spécialisées ; ceci en favorisant la planification et donc en apportant une visibilité aussi bien aux producteurs qu'aux acheteurs.

Déjà des résultats prometteurs :

Lancé en 2011, Fermes Bio d'Ile-de-France approvisionne en légumes bruts, fruits, yaourts et pain bio locaux, la restauration collective : lycées, collèges, cuisines centrales et crèches.

Une gamme de légumes des maraîchers bio de la région est également disponible dans les magasins franciliens des réseaux Naturalia et Biocoop.



Fermes Bio d'Ile-de-France

Nathalie ZANATO
01 60 24 78 66
n.zanato@fermes-bio-idf.fr

Zoom sur les zones à enjeu eau

La protection de l'eau est un enjeu majeur pour les collectivités territoriales. Pour protéger cette précieuse ressource, certaines d'entre elles ont opté pour une approche globale de l'agriculture biologique sur leur territoire.

L'activité agricole est l'un des facteurs majeurs de la dégradation de la qualité des eaux. Les champs captants¹ sont des zones à protéger d'urgence.

Une vision territoriale large est nécessaire pour sensibiliser et accompagner de manière pertinente et durable les conversions en agriculture biologique.

Ainsi, certaines Agences de l'eau travaillent désormais sur la structuration de filières. Un élément important et nécessaire à la cohérence globale de leurs actions.

Combiner développement économique et action environnementale

L'exemple de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE)

Le champ captant des Hauts Prés permet l'approvisionnement en eau potable de 10 communes (soit 40 000 habitants).

De 2009 à 2011, la Communauté d'Agglomération a lancé l'acquisition foncière de 110 hectares sur le périmètre de protection rapproché de la zone de captage. Le parcellaire a ensuite été réorganisé en concertation avec les agriculteurs, en vue d'un passage en bio de l'intégralité des surfaces.

Outre un soutien aux conversions, une réflexion commune a été engagée sur la commercialisation des

productions et la structuration de la filière.

L'objectif : arriver à créer une dynamique collective sur la zone, pour garantir la viabilité des projets et la qualité de vie des agriculteurs. Plusieurs projets sont expérimentés : bâtiments de stockage, outils de transformation des productions, entraide, réflexion collective sur la commercialisation en circuits courts et introduction des produits bio en restauration collective...

Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Pôle Eau et Assainissement
Nathalie LACAZE
Nathalie.Lacaze@seine-eure.com



À lire :

L'agriculture biologique au service de la protection de l'eau : un enjeu de politiques agro-environnementales et territoriales, FNAB

Cahier propositionnel du réseau FNAB Agriculture Biologique et qualité de l'eau : une question d'intérêt général

www.fnab.org (rubrique publications)

L'enjeu des politiques publiques

Julien Milanesi, économiste chercheur, revient sur la pertinence du concept d'externalité. Selon lui, le rôle principal des politiques publiques consisterait à mettre en place des institutions permettant la gestion des ressources communes que sont la terre, l'eau, ...

En économie, le concept d'externalité sous tend l'idée que le marché constitue la sphère de l'efficacité.

Dans cette approche, les interdépendances entre activité économique, environnement et société ne sont prises en compte que de façon marginale.

Un concept trop réducteur !

Julien Milanesi, économiste et maître de conférences à l'Université Paul Sabatier (Toulouse) explique que l'activité agricole est, par essence, interdépendante des milieux sociaux et environnementaux. « Ces liens ne peuvent être considérés comme anormaux ou marginaux. L'ampleur de ces interdépendances et leur caractère croissant conduisent à poser la question environnementale dans l'agriculture comme un problème de gestion de ressources communes ».

Le chercheur ajoute : « lorsqu'un agriculteur dégrade un sol ou un cours d'eau, le problème qu'il pose dépasse celui d'une déviance par rapport à l'optimalité marchande. Il détruit ou altère des ressources communes nécessaires à l'activité agricole présente ou future ».

On comprend alors que l'enjeu des politiques publiques ne peut pas se résumer à corriger des externalités au cas par cas. Il s'agit plutôt de construire des institutions de gestion de ces ressources communes (Ostrom, 2010).



Les recherches de Julien Milanesi s'intéressent aux politiques publiques d'environnement et aux politiques agricoles. Il conduit notamment une réflexion critique sur les méthodes d'évaluation monétaire de la nature.



Qu'est-ce qu'une externalité (ou effet externe) ?

On parle d'externalité lorsque l'action d'un agent économique (un ménage, une entreprise, une collectivité...) impacte la situation d'autres agents, alors même qu'ils n'ont pas été consultés et n'ont reçu ou versé aucune compensation financière. Les externalités peuvent être négatives ou positives. Par exemple, le travail de l'apiculteur a une influence positive sur celui de l'arboriculteur. Les abeilles qu'il élève permettent de polliniser les arbres fruitiers et donc récolter plus de fruits.

¹ Un champ captant est une zone où se situe un ensemble de forages prélevant l'eau souterraine d'une même nappe phréatique.

2

Démarches d'organisation et de concertation par filières de production

Une charte pour les pommes et poires biologiques

Accompagner le changement d'échelle de la production biologique nécessite de construire des outils pour travailler différemment avec la distribution. L'exemple des pommes et poires biologiques.

Accompagner le changement d'échelle de la production biologique c'est aussi construire des outils pour travailler différemment avec la distribution.

Centralisée, celle-ci a exercé de fortes pressions sur les prix et donc sur les systèmes de production. Elle a encouragé le développement de pratiques polluantes et l'homogénéisation des productions et de la consommation.

Face à ce constat et à l'existence d'innovations dans la distribution, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France a proposé une charte pour valoriser et faire partager les performances plurielles de la bio.

Cette charte a été établie sur la filière pommes et poires. Elle définit de bonnes pratiques commerciales permettant de donner une place aux différentes variétés sur les marchés. Elle encourage une juste valorisation du travail des agriculteurs qui gèrent cette diversité.

Biocoop, Biomonde, Naturalia, Pronatura, Satoriz et CohéFLor Bio ont signé cette charte et se sont ainsi engagés à en respecter les principes. L'objectif : offrir aux consommateurs des pommes et poires biologiques de saison et de qualité.

Michel Delhommeau, arboriculteur bio en Pays de la Loire, témoigne : « Chaque variété de pomme et de

poire est caractérisée par une période à partir de laquelle ses valeurs organoleptiques sont totalement révélées. Le calendrier indique cette période. L'échelonnement des ventes des différentes variétés permet aussi de créer la surprise chez le consommateur et participe à l'éducation à la diversité des goûts et à la qualité. »

Pour en savoir plus :
Retrouvez la charte et le calendrier sur le site FNAB
www.fnab.org



Au cœur de cette démarche, le calendrier de saisonnalité réalisé par la FNAB.

Coopération plutôt que compétition

Tel est le leitmotiv de CohéFLor Bio, qui rassemble des groupements économiques de producteurs bio de fruits et légumes.

Créée en 2011, cette association s'est donnée comme mission d'œuvrer à des filières de commercialisation équitables et durables. Ces groupements économiques se rassemblent autour des mêmes valeurs :

- **Le choix de l'agriculture biologique et le service de son développement**

Les fruits et légumes mis en marché sont exclusivement issus de l'agriculture biologique. Ils sont produits en respectant la saisonnalité et les conditions pédoclimatiques locales.

- **La maîtrise de leurs outils de mise en marché**

Il s'agit d'outils collectifs, gérés de façon démocratique, et ce afin d'accompagner le développement de filières de commercialisation solidaires. L'offre régionale de fruits et légumes bio est organisée au travers de la planification des productions. La transparence entre producteurs, ainsi que l'adhésion à un projet commun en sont la clé de voûte.

- **La conviction de l'intérêt de l'équité dans les relations commerciales**

Des partenariats durables basés sur la transparence sont mis en place. L'objectif ? Permettre à chaque opérateur de vivre de son activité tout en assurant au producteur des débouchés à des prix rémunérateurs et de garantir des prix justes au consommateur.

- **L'implication nécessaire dans la vie de son territoire**

L'activité des membres de CohéFLor Bio participe au maintien et au développement des fermes de fruits et légumes biologiques, et plus globalement à la création d'emploi sur leur territoire. Les organisations adaptent leur fonctionnement à la diversité des fermes présentes sur leur bassin. Il s'agit d'apporter des solutions de valorisation rémunératrices, quelles que soient la surface cultivée et la gamme proposée par la ferme.

Les missions de CohéFLor Bio :

- **Fédérer et assurer une représentation nationale des organisations économiques de producteurs bio de fruits et légumes.**
- **Se renforcer mutuellement au travers d'une meilleure connaissance des filières fruits et légumes bio, mais également au travers d'échanges d'expériences.**
- **Œuvrer à la complémentarité et à la solidarité entre bassins de production pour un développement cohérent avec les principes de la bio.**
- **Communiquer sur les spécificités de la production de fruits et légumes bio, les métiers et valeurs des organisations de producteurs.**

APFLBB

Association des producteurs de fruits et légumes bio de Bretagne
Création : 1997
Membres : 63 fermes
Débouchés principaux : magasins spécialisés, expéditeurs bio, GMS, RHD
Tél. : 02 98 63 19 03
Courriel : contact@biobreizh.org

Norabio

Coopérative des producteurs de fruits et légumes et céréales bio du Nord
Création : 1996
Membres : 72 fermes
Débouchés principaux : réseaux de magasins spécialisés, expéditeurs, industrie, paniers collectifs, RHD
Tél. : 03 61 58 41 63
Courriel : alexandre.caze@norabio.fr

Val Bio Centre

Association des producteurs de fruits et légumes bio de la région Centre
Création : 2001
Membres : 36 fermes
Débouché principal : paniers collectifs
Tél. : 02 47 30 13 35
Courriel : valbiocentre@orange.fr

Bio Loire Océan

Association de producteurs de fruits et légumes des Pays de la Loire
Création : 1997
Membres : 42 fermes (69 producteurs)
Débouchés principaux : réseaux de magasins spécialisés, paniers collectifs, RHD
Tél. : 02 41 27 37 04
Courriel : bioloireocean@orange.fr

SoléBio

Association des producteurs de fruits et légumes bio du Sud Est
Création : 2005
Membres : 58 fermes
Débouché principal : réseaux de magasins spécialisés
Tél. : 04 32 40 42 30
Courriel : ass.solebio@gmail.com



CohéFLor Bio en chiffres

Année de création : 2011
5 organisations économiques
265 fermes 100 % bio
+ de 16 000 tonnes de fruits et légumes mis en marché collectivement
CA annuel : 20 millions €

CohéFLor Bio

01 43 38 51 87
coheflor.bio@gmail.com
http://www.coheflorbio.blogspot.fr/



La diversité est partie intrinsèque de l'agriculture biologique; elle s'accroît avec le changement d'échelle. Muriel Tichit (INRA SAD, PARIS-Equipe CONCEPTS) s'interroge sur les conditions qui font de la diversité un véritable atout.



Arrêtons-nous un instant sur le terme « diversité ». Jusqu'au Moyen Âge, il exprimait une notion de bizarrerie. Plus tard, il a fait référence à la divergence ou à l'opposition. Mais le sens courant du mot diversité correspond désormais à la « variété ».

Muriel Tichit nous transmet la définition d'un chercheur en écologie. Pour Robert Barbault, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, la diversité c'est : « la vie, la garantie d'un développement sans cesse renouvelé, la capacité d'adaptation aux changements, aux imprévus, une source d'innovation ».

Muriel Tichit nous explique également l'intérêt et les limites de la diversité :

- La diversité biologique, technique mais aussi organisationnelle jouerait un rôle central dans la résilience des systèmes agricoles. Elle est le support des capacités d'adaptation. Elle représente une assurance face à des changements imprévisibles puisqu'elle se fonde sur les

caractéristiques du milieu, et cherche à les valoriser plutôt que de s'en affranchir.

- Mais la diversité est aussi une contrainte, la piloter est indispensable et cela nécessite un besoin accru d'information et de clés de lecture pour simplifier la réalité complexe.

Selon elle, pour faire de la diversité un atout, il est donc nécessaire de chercher une amélioration de la gestion de la diversité via la dimension collective et les innovations organisationnelles.

La résilience

« La résilience est l'aptitude d'un système à absorber des perturbations, à changer et conserver néanmoins la même fonction, la même structure, la même identité, les mêmes rétroactions ». Brian Walker



Changement d'échelle : effet de seuil et autonomie

Pour faire face à l'augmentation significative du nombre de producteurs et d'opérateurs dans les filières biologiques, les éleveurs ont opté pour la concertation. Leur implication dans l'organisation économique de leurs filières a été déterminante... et l'est encore.

De 1995 à 2000, beaucoup d'éleveurs ont fait le pas de l'agriculture biologique. De nombreux nouveaux acteurs se sont également investis dans la filière des viandes biologiques.

Pour faire face à cette augmentation significative, les éleveurs biologiques réunis au sein de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France ont ressenti l'importance de la concertation. Leur réflexion sur les synergies à mettre en œuvre pour organiser une filière nationale a finalement donné naissance aux Éleveurs Bio de France, plus communément appelés EBF.

Les enjeux du changement d'échelle de la bio

Trouver la bonne échelle territoriale : les effets de seuil

Les effets de seuil permettant de valoriser les animaux et de rentabiliser la logistique et le travail des viandes, sont au cœur de la réflexion de structuration de ces filières.

Les EBF ont animé cette réflexion. En 2004, certaines organisations régionales adhérentes ont participé à la création de la société Unébio. Cet outil leur permettait de massifier l'offre de viandes biologiques et ainsi de construire une filière nationale. Les éleveurs de porcs biologiques regroupés au sein de Bio Direct ont aussi créé leur filière nationale avec Erca Bio. D'autres organisations régionales ont opté pour un travail

en relation étroite avec les bouchers (Bretagne Viande Bio, Sca Pré Vert, Sicaba,...). Cette approche permettait d'assoir dans un premier temps une partie de leur activité localement. Il s'agissait aussi de développer un partenariat en filière plus longue pour valoriser tous les types et catégories d'animaux de leurs adhérents.

Acteurs régionaux et nationaux : un travail de complémentarité

Aujourd'hui les EBF travaillent à construire les bonnes synergies entre les organisations régionales et les structurations nationales. Les questions sont encore nombreuses. Comment ces dernières peuvent-elles soutenir et renforcer les organisations régionales ? Comment faire pour que celles-ci consolident une part d'autonomie et développent des circuits territoriaux ?

L'autonomie à tous les stades : un élément essentiel

L'autonomie est également un mot qui revient régulièrement dans les propos de l'animateur des EBF, Jean-François Deglorie. Et à juste titre, car c'est elle qui permet aux filières de se développer de manière pérenne.

Cette autonomie passe d'abord par l'autonomie alimentaire des élevages. Elle peut être obtenue grâce à une production sur la ferme. Un système de coopération avec des producteurs bio ou une coopérative de grandes cultures bio proches géographiquement peut compléter si nécessaire.

Mais il s'agit également d'obtenir une autonomie de décision et d'action pour les éleveurs bio et leurs organisations. Cela nécessite de véritables partenariats avec les acteurs de l'aval des filières. L'implication des éleveurs est également essentielle, notamment pour limiter les effets dus aux fluctuations du marché conventionnel (fuite d'animaux bio vers les besoins en volumes du conventionnel, vente des broutards en conventionnel plutôt qu'engraissement sur les fermes bio...).

EBF

ebfsecretariat@orange.fr
02 51 07 05 93 / 06 86 80 88 35
www.leseleveursbiodefrance.com

Les Éleveurs Bio de France (EBF)

Créée en 2000, l'association rassemble 14 organisations économiques d'éleveurs biologiques.

Ce sont plus de 2 000 éleveurs bovins, ovins, porcins, lait et volailles qui ont fait le choix de s'impliquer dans les filières de valorisation de leurs productions. Les EBF accompagnent la structuration amont des adhérents et les représentent au niveau national (FNAB, Agence Bio, Commission Bio INTERBEV, Ministère,...).

Autonomie et coopération sur un territoire

Le cas de Volailles Bio Bocage

Volailles Bio Bocage sont un groupement de producteurs de volailles de chair biologiques, situé en Vendée. La Corab, située en Charente-Maritime est une coopérative de grandes cultures spécialisée en bio. Ces deux structures se sont retrouvées autour d'un partenaire : Biocoop, dans le cadre de la démarche « Ensemble pour plus de sens ».

L'autonomie alimentaire des fermes des adhérents de Volailles Bio Bocage ne pouvait être atteinte uniquement avec leurs propres productions. Encouragées par la demande de Biocoop, les deux structures ont commencé un travail de contractualisation sur l'achat des céréales et oléo-protéagineux. Le fabricant local d'aliments s'est également impliqué, ce qui contribue à intensifier les liens sociaux sur le territoire.

Les avantages de cette contractualisation : une démarche collective et inscrite dans un partenariat de long terme

- Elle sécurise les approvisionnements. Elle permet de trouver un prix rémunérateur pour le producteur de matières premières et un prix cohérent pour l'éleveur.
- Elle réduit les risques liés aux fluctuations de prix. Un prix plancher et un prix plafond sont négociés sur plusieurs années.
- Elle permet également de développer les partenariats entre les opérateurs d'une même région ou géographiquement proches (départements limitrophes).



Les adhérents des Éleveurs Bio de France

B : Bovins - O : Ovins - P : Porcins - V : Volailles - L : Lait

	B	O	P	V	L	
E BIO Éleveurs Biologiques des Pays de La Loire	x	x	x	x		02 41 18 61 25 e-bio@wanadoo.fr
VIA E.BIO Viandes Bio Pays de La Loire	x					02 41 18 61 25 e-bio@wanadoo.fr
VBB Volailles Bio Bocage				x		06 47 37 71 55
BIO DIRECT			x			02 43 53 64 50 schatellier@porcbiologique.fr
BIOLAIT					x	02 51 81 54 17 ou 06 11 95 35 26 biolait@wanadoo.fr
NVB Normandie Viande Bio	x	x	x	x		02 33 31 48 65 nvbio@wanadoo.fr
EBB Éleveurs Bio de Bourgogne	x	x				03 80 89 59 00
PCB Poitou Charentes Bio	x	x	x			06 43 78 99 88 sca.pcbio@orange.fr
BVB Bretagne Viande Bio	x	x	x			02 97 23 06 79 bvb-bretagne@wanadoo.fr
CAP VERS LE BIO	x	x	x			05 62 08 20 71 capverslebio@alsatis.net
Les BERGERS du SOLEIL		x				04 92 61 45 00 contact@bergersdusoleil.fr
SCA PRE VERT	x	x	x			05 53 35 88 17 ou 06 84 41 36 98 sica.le.pre.vert@wanadoo.fr
SICABA	x	x	x			04 70 67 35 00 sicaba@sicaba.com
UNION BIO	x	x				04 70 29 16 06 barbara.lopez@unebio.fr





Porc Bio Cœur de France est l'exemple de la force des projets multipartenariaux. Grâce à la détermination et à l'engagement des acteurs impliqués et au soutien financier de l'Agence Bio, ce projet a permis en quelques années de dynamiser le développement de la production porcine bio.

Porc Bio Cœur de France résulte d'une concertation initiée par Bio Centre. Dès 2006, l'association – qui représente les acteurs de la filière biologique de la région Centre – souhaite dynamiser le développement de la production porcine bio. Elle organise des échanges entre les organisations de producteurs et Orléans Viande (Tradival). Car le déficit est là, et les transformateurs français ont recours aux importations.

De cette coordination est né un projet multipartenarial rassemblant :

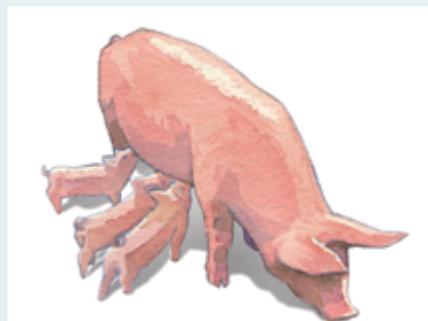
- des organisations de producteurs (Agrial, Cirhyo et Copalce),
- des fabricants d'aliments du bétail (Agralys Bio, Cizeron Bio et Moulin Marion),
- des abatteurs-transformateurs (Sicaba et Tradival),
- et des associations biologiques des 4 régions concernées par l'action (Auvergne Biologique, Bio Centre, Gablim pour le Limousin et le Sedarb pour la Bourgogne).

Ils témoignent

Florian Gobier,
naisseur-engraisseur
(Chastenay, 89)

Florian Gobier produit environ 50 % des besoins alimentaires de son élevage de 50 truies, principalement les céréales (orge, blé et avoine). « Quand j'ai converti l'élevage au bio, on était obligé d'avoir une autonomie alimentaire à hauteur de 50 %. Avec l'harmonisation européenne ce pourcentage a diminué, mais je trouve que c'est logique de faire pousser les plantes qui vont nourrir les animaux que l'on élève ». Le reste de l'approvisionnement est composé de pois (production locale) et de soja (coopérative).

« Je vois deux principaux avantages à l'autonomie alimentaire : les économies réalisées (environ 60 € par tête), et une plus grande réactivité dans la conduite de l'élevage ».



Concertation et travail commercial continu, au service de conversions pérennes

Jean-François Vincent,
naisseur-engraisseur
(Marçais, 18),
président de Bio Centre

« Dans le projet *Porc Bio Cœur de France*, nous avons mis en place des conventions afin de lier coût de production (80 % du coût de l'alimentation) et prix d'achat des porcs charcutiers. Malgré tout, les difficultés n'ont pas manqué. Nos objectifs de production n'ont pas été atteints les premières années. Il faut dire que la bio n'est malheureusement pas à l'abri de réactions virulentes lors de nouvelles installations (cf. témoignage d'E. Roger).

Heureusement, les mises en production se sont accélérées, et les prévisions à un an montraient un dépassement des objectifs de presque 3 000 porcs (25 000 au lieu de 22 000) fin 2012. Cela correspond à 15 éleveurs supplémentaires et à un doublement de la production.

Les groupements ont retardé les installations qui pouvaient l'être, en attendant que la situation de marché s'éclaircisse. Parallèlement, nous travaillons depuis 2011 avec des producteurs des autres régions de France pour développer de nouvelles filières sur la base d'un approvisionnement 100 % national et de produits qualitativement intéressants. Les démarches pour développer les marchés ne devraient pas tarder à aboutir. On peut espérer repartir de l'avant dès 2013, après cette phase de consolidation. »



Etienne Roger,
naisseur (Chabris, 36)

Etienne Roger a choisi il y a un peu plus de 2 ans, d'installer un élevage de porcs bio sur son exploitation alors en conversion. S'il a trouvé un accompagnement pertinent auprès de son groupement de producteurs, il s'est cependant heurté à la vindicte des riverains. « Les gens ont une très mauvaise image de l'élevage de porcs ». Le jeune agriculteur est donc allé à la rencontre des habitants de sa commune et a mené un travail « pédagogique » pour expliquer qu'en bio, « il n'y a pas de lisier », et que s'il a besoin de construire un grand bâtiment « c'est pour que chaque porc dispose de plus d'espace ». L'un des riverains industriels a porté plainte. Le jugement positif en mars dernier (aujourd'hui en appel), va enfin permettre à Etienne Roger d'installer son bâtiment d'engraissement, après avoir perdu deux ans.

Changer de rapports sociaux

Les éleveurs laitiers bio ont entamé des démarches collectives depuis longtemps. Ensemble, ils posent les bases de rapports partenariaux équilibrés et organisent la solidarité entre éleveurs.

À l'origine, l'organisation des éleveurs laitiers bio avait pour objectif d'assurer une collecte et une valorisation biologique de leur production. Aujourd'hui, la démarche va bien plus loin et ambitionne une gestion partenariale des volumes bio.

La C.A.M.U.G.E a rassemblé depuis 2003 les éleveurs laitiers des Vosges, quelle que soit la laiterie livrée. D'autres éleveurs bio fournissant des entreprises privées ont emboîté le pas et se rassemblent partout en France. Au sein des coopératives « mixtes », les groupes bio cherchent à se formaliser afin de porter de façon démocratique la parole commune des producteurs. Est-ce dû à la contractualisation rendue obligatoire ? Non, celle-ci a uniquement accéléré le processus.

Pourquoi alors se rassembler ?

Pour poser les bases de rapports équilibrés et partenariaux avec les autres acteurs des filières. Mais ce processus, même s'il est entamé de longue date, reste laborieux car les rapports entre les laiteries et « leurs » éleveurs sont parfois ambiguës. Travailler sur la transparence des relations, amener la réflexion sur le rôle

Et aussi... valoriser un terroir

La Coop Lait Bio du Maine avec son fromage d'Entrammes a fait renaître un produit du terroir. Quant aux fruitières comtoises, elles ont coopéré pour démarrer une activité bio et ont créé une union pour la commercialisation de leur Comté, l'Union des Fruitières Bio Comtoises.

et les métiers de chacun... Tout cela prend du temps.

Collecte et gestion des volumes sont étroitement liées à l'organisation de la solidarité entre éleveurs. Elles sont associées également aux objectifs politiques de maintien et de développement des élevages laitiers biologiques sur les territoires. Il apparaît donc légitime qu'elles ne soient pas soumises aux seules règles de la concurrence et des intérêts des laiteries.

Notons la mise en place d'une Organisation territoriale de Producteurs Bio Grand Ouest, l'association Bio Seine et Loire. Une fédération nationale des groupements d'éleveurs laitiers bio devrait également voir le jour en 2013.

Biolait, créé en 1994, est le premier groupement d'éleveurs laitiers bio. Il rassemble aujourd'hui plus de 500 fermes. Il collecte et commercialise le lait de ses adhérents, optimise la logistique, et met du lait biologique à disposition des laiteries.

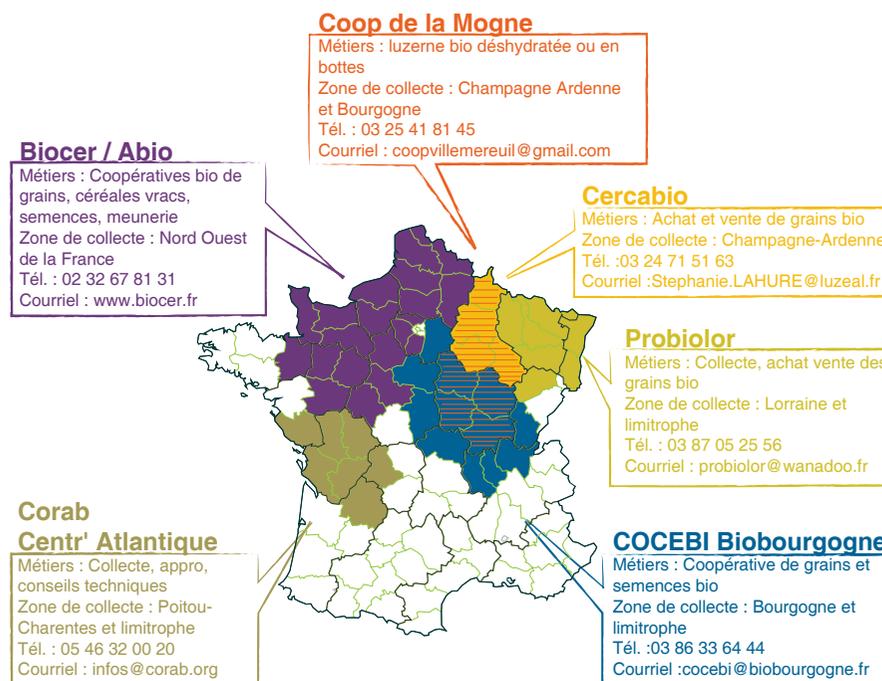
Depuis déjà 10 ans, Biolait a développé des relations avec ses homologues européens. « Mutualiser les informations, se concerter sur les évolutions politiques et échanger sur la construction d'outils de gestion innovants au niveau européen, c'est aujourd'hui indispensable », précise Jacques Chiron, membre de la Commission Lait de la FNAB et administrateur de Biolait.

Les coopératives 100% bio de grandes cultures cherchent à concilier agronomie et partenariat de long terme au service de filières structurées et de qualité.

Les coopératives de grandes cultures biologiques travaillent sur une grande variété d'espèces pour valoriser au mieux les rotations longues de leurs adhérents. Elles gèrent la diversité cultivée. La construction de partenariats durables avec l'aval des filières aide à planifier les productions au plus près des besoins. Cela permet également de définir conjointement la qualité des productions. Pour ce faire, les coopératives 100 % bio tiennent compte de 2 facteurs primordiaux :

- l'intérêt agronomique des espèces et des variétés,
- leur intérêt nutritionnel et gustatif.

Elles misent sur la qualité, la structuration de la filière et la proximité.



Pour un modèle de gouvernance agro-alimentaire

La recherche-action, portée par la FNAB, s'attache à établir un nouveau cadre théorique qui illustre comment les acteurs de la bio « font économie ensemble ». Expériences et apports de chercheurs alimentent la construction de ce modèle. Son objectif : accompagner durablement le changement d'échelle de la bio.

Nous avons vu, au fil de ce document, des partenariats construits autour d'une implication forte des producteurs plutôt que d'une simple délégation. Mais leurs modalités permettent-elles un partage sincère du projet ? Les corporatismes sont-ils dépassés pour œuvrer dans l'intérêt général ?

Quels sont les processus mis en œuvre pour ce faire ?

Nous constatons la grande diversité des partenaires choisis : consommateurs-citoyens, acteurs des territoires et de l'économie sociale et solidaire, acteurs classiques des filières agricoles, réseaux de la distribution spécialisée et généraliste. Cette richesse participe de la résilience de l'économie bio, lui donnant une capacité à absorber les changements tout en conservant son intégrité, son identité.

Ces partenariats se construisent selon leur contexte, les particularités de chaque filière de production, et l'échelle territoriale dans laquelle le projet s'inscrit.

Mais l'articulation entre territoires et filières pose souvent question, et certains sont tentés de les opposer.

Pierre Calame¹, estime que toute société a besoin d'organiser une double cohérence :

1. horizontale, à l'échelle d'un espace
2. verticale, pour l'organisation de filières de production (ces filières

¹ Président du Conseil de la FPH (Fondation Charles Léopold Mayer pour le projet de l'homme)

s'étant depuis longtemps détachées des territoires locaux).

À l'heure actuelle, l'État représente l'acteur horizontal « pivot », car il organise le reste du système autour de lui. Quant à elle, l'entreprise est l'acteur vertical « pivot ».

Selon Pierre Calame, aucun des deux ne peut plus donner sa cohérence au système. Et il pense que les deux acteurs pivot du 21^{ème} siècle seront le territoire et la filière globale. Le territoire pour la dimension horizontale, car c'est selon lui la bonne échelle pour relier les dimensions sociales, économiques et écologiques de nos sociétés. La filière globale de production pour la dimension verticale, car elle aussi articule ces dimensions.

Mais, à l'inverse de l'État et de l'entreprise, le territoire - entendu comme communauté humaine et pas seulement comme collectivité territoriale - et la filière ne sont pas des institutions. Il y a donc un effort à faire d'urgence afin d'inventer leur organisation, de définir leurs liens ainsi que leurs complémentarités.

Territoires et filières doivent respecter un « cahier des charges ». Ces dernières doivent être construites sur le cycle complet des biens et services et doivent instaurer des accords avec les territoires sur lesquels elles agissent. Des accords inscrits dans le développement durable, qui mesurent et rendent compte de l'ensemble des flux de ressources naturelles et humaines.



Les territoires, vus comme des acteurs, devraient, eux, décloisonner les activités et administrations. Mettre en synergie une multitude d'initiatives et favoriser des projets conjoints. C'est cette articulation nouvelle qui compose ce qu'il appelle « l'Économie ». Cela rappelle le sens étymologique perdu de l'économie : les règles (nomoi) de bonne gestion de l'espace domestique (oikos). En d'autres termes, la gestion de notre unique planète et l'usage en bon père/ mère de famille des ressources rares, au mieux du bien-être de tous².

Mais revenons à notre modèle, issu de l'échange ayant eu lieu autour des initiatives économiques existantes et des apports de chercheurs.

C'est un modèle de gouvernance qui s'articule autour de (cf schéma) :

1. trois pôles : territoires, acteurs, et projets
2. trois dimensions : production / commercialisation, orientation, et concertation.

L'hypothèse principale est que les structures de producteurs bio cherchent à mettre en place une gouvernance agro-alimentaire organisant les interactions entre le projet sociétal de la bio, son projet économique, les acteurs et les échelles territoriales.

La dimension de production / commercialisation interroge la mobilisation des capitaux territoriaux ainsi que la gestion de la diversité des acteurs et des productions à des échelles territoriales en cohérence avec le projet.

² « Sauvons la démocratie », Editions Charles Léopold Mayer, mars 2012.
« Essai sur l'Économie », Editions Charles Léopold Mayer, mars 2009, Téléchargeable sur www.i-r-e.org

La dimension de concertation soutient l'hypothèse que les organisations de producteurs cherchent à mettre en relation une diversité d'acteurs autour de la construction d'un projet commun.

La dernière hypothèse porte sur la dimension d'orientation, elle n'est pas seulement économique mais vise à contribuer à une transformation sociétale des territoires.

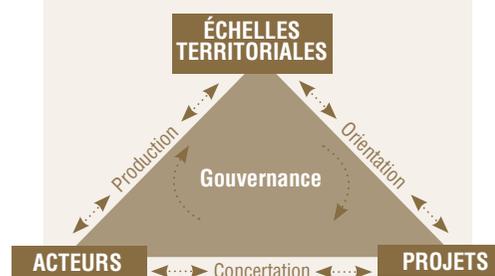
Et ensuite ?

La FNAB travaille à vérifier les hypothèses, caractériser au mieux le modèle, le valider et le mettre en débat.

Elle souhaite aussi construire des outils pour veiller à la mise en pratique de cette gouvernance.

La gouvernance : « l'art d'organiser dans l'espace public, les mises en relation entre les intérêts des citoyens et entre les échelles – locale, nationale, régionale, mondiale – l'art de produire des règles du jeu porteuses de sens, prenant en compte la complexité de nos sociétés, permettant le dialogue et l'action collective ». FPH

GOVERNANCE AGRO-ALIMENTAIRE



Pour en savoir plus :

Visitez le blog
<http://nouvelleeconomiebio.blogspot.fr/>

Les réponses de l'agriculture biologique

« Le manque de productivité n'est pas la cause de la faim dans le monde. Le système de l'agriculture industrielle n'a pas d'avenir, mais le démontrer relève d'un raisonnement complexe. D'autant plus si l'on souhaite faire comprendre que l'agriculture biologique apporte des réponses nécessaires. »

Propos extraits de l'intervention de Felix Prinz zu Löwenstein¹, dans le cadre du séminaire international de l'Agence BIO (1^{er} mars 2012)

« Notre tâche consiste à faire entrer dans la conscience de notre société et de la politique que nous avons besoin d'une écologisation complète de notre agriculture !

Je suis fermement convaincu que tant qu'il sera économiquement plus rentable de nuire à l'environnement et aux ressources de l'avenir que de les préserver, nous resterons une minorité sur notre chemin.

Le marché ne peut changer cet état de fait. Car les marchés n'intègrent pas le coût des biens communs. Ils ne tiennent d'ailleurs pas compte de la sur-consommation des ressources.

¹ Président du BÖLW, l'Union Allemande des producteurs biologiques

Pour pallier la défaillance du marché, il faut un État. Pourtant, je ne vois pas un État – ou une communauté d'États - imposer à tous l'agriculture biologique par décret. Une conversion ne réussit que si la transition vers le nouveau système se déroule dans le champ, dans l'étable et dans la tête. Par conséquent chacun doit trouver le moment opportun pour lui.

Néanmoins, il n'est pas acceptable que les produits bon marché soient offerts sur le dos de la nature, de l'environnement et des générations futures. Et il n'est pas normal non plus que de l'autre côté, des clients soient amenés à payer le double parce qu'ils voient bien l'injustice de ce type de concurrence.

Il est donc du ressort des institutions politiques d'imposer la vérité des coûts, afin qu'ils correspondent à la vérité écologique. »

Agriculture Industrielle ?

La définition de l'agriculture industrielle fait l'objet de nombreux débats. Une ferme doit-elle être considérée comme industrielle à partir de 100 ou de 1 000 porcs ? À partir de 10 ou 100 hectares ?

Felix Prinz zu Löwenstein, repositionne le débat. Selon lui, il ne s'agit pas d'une question de dimension, le critère qu'il retient est le rapport au vivant. « Si le sol n'est vu que comme un substrat, qui empêche la plante de flétrir et qui permet de conduire les éléments nutritifs de l'industrie jusqu'aux racines de la plante, alors nous sommes selon moi dans le domaine de l'agriculture industrielle. Que ce soit sur 1 ou sur 1 000 hectares. Lorsque le poulet devient une pièce à usiner, à qui on lime le bec et dont la santé est menacée par des prises d'antibiotiques continues, alors c'est industriel. Cette façon de traiter le vivant, ce refus d'obéir à la nature, même dans ses plus modestes instructions, est l'un des instruments les plus puissants avec lesquels nous conduisons la société humaine à sa perte ».

Édition

Fédération Nationale d'Agriculture
Biologique des régions de France (FNAB)
FNAB - 40 rue de Malte - 75011 Paris - Tél. : 01 43 38 38 69

Contenus

Pôle Filières FNAB : Mélise Willot, Julien Labriet et Claire Touret. Ainsi que Mélanie Theodore et Aurore Bouret

Coordination

Compote de Com' - Aurélie HABASQUE
habasque@compote-de-com.com - 06 87 50 84 75

Conception graphique

Bérénice Dorléans
berenice.dorleans@voila.fr

Impression

Caractère

Tél. : 04 71 48 05 46 - www.caractere-sa.fr

Ce support a été réalisé par un imprimeur engagé au quotidien pour la préservation de l'environnement : l'entreprise est certifiée Imprim'Vert, ISO 14001, PEFC et FSC.

Crédits photos

Génération Futures (generations-futures.fr),
Manger Bio Champagne-Ardenne, Carma Marie Lamm (Blackberry Meadows Farm), Val Bio Centre, CohéFLor Bio,
Agrobio Périgord, photothèque européenne (http://ec.europa.eu/agriculture/organic/toolbox/photos_fr), Nathalie Lacaze, Aurélie Habasque, et la Direction de la communication de la communauté d'agglomération Seine-Eure.

La FNAB remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réalisation de ce dossier. Plus particulièrement Marianne Fouchet et Stéphanie Pageot pour leur relecture attentive, ainsi que Do Huynh, pour son accompagnement dans le processus de recherche-action.



La FNAB : un réseau national pour développer l'agriculture biologique.

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB), a été créée en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques. C'est à ce jour en France le seul réseau professionnel agricole qui soit spécialisé en agriculture biologique. Les groupements régionaux et départementaux du réseau sont présents sur tout le territoire.

Organisation professionnelle

- . Porter la voix des producteurs biologiques en France et à l'international
- . Animer un réseau de terrain

Promouvoir et défendre le métier d'agrobiologiste

Structure de développement

- . Apporter une expertise
- . Accompagner les pouvoirs publics, institutions et professionnels

Développer l'agriculture biologique partout et pour tous

Mouvement citoyen

- . Informer
- . Sensibiliser
- . Mobiliser la société civile
- . Imaginer un nouveau modèle

Construire une autre agriculture



Actualités de la bio, publications, formations, ressources audio et vidéos pour se former et s'informer

www.fnab.org



L'introduction de produits bio en restauration collective, diététique, accompagnement, expériences, témoignages, actualités et contacts

www.repasbio.org



Questions à se poser, étapes de la conversion et de l'installation, possibilités d'accompagnement, contacts utiles et témoignages

www.conversionbio.org